



Négociation 2014

S'unir pour bien grandir!

Les responsables
de service de garde
en milieu familial



BULLETIN D'INFORMATION DES RESPONSABLES DE SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

VOL. 2, N° 24, 18 DÉCEMBRE 2014

NÉGOCIATION 2013-2015 DÉBUT DE LA MÉDIATION

C'est le 16 décembre qu'a eu lieu la première rencontre des parties syndicale et ministérielle devant un médiateur nommé par le ministère du Travail, M. Hervé Leblay. La demande de médiation a été faite par le comité de négociation des RSG FSSS-CSN dans le but de relancer les pourparlers, conformément aux dispositions de la loi encadrant notre régime de négociation.

Rappelons que le comité avait mis fin aux discussions, le 19 novembre, après avoir constaté chez nos vis-à-vis l'absence totale de volonté de régler notre entente collective. Jusqu'à maintenant, il y a eu 35 séances de négociation depuis le 19 octobre 2013, incluant la séance de médiation.

La première séance a donc permis de faire le point sur l'état précis des négociations, en faisant ressortir les éléments qui sont toujours en

litige, soit ceux portant sur les matières d'ordre monétaire. Les 21 et 28 janvier prochain, les parties vont se rencontrer à nouveau afin de poursuivre leurs travaux.

La mobilisation va se poursuivre

Parallèlement à cette démarche, le comité national de mobilisation va poursuivre son plan d'action adopté en novembre dernier, qui comprend une gradation des moyens de pression, incluant le recours à la grève selon l'évolution des pourparlers. Les actions reprendront après la période des fêtes. Nous vous invitons à vérifier quotidiennement votre courriel afin d'être informées sur les actions à venir. Nous comptons sur votre collaboration habituelle pour faire de ces actions un succès.

Les comités de négociation et de mobilisation

UNE PÉRIODE DE RÉJOUISSANCE

Les comités de négociation et de mobilisation profitent de l'occasion pour vous souhaiter à toutes une belle période de réjouissance et de retrouvailles, marquée par la joie et le bonheur d'être avec les personnes que l'on aime. Souhaitons-nous surtout une année 2015 à la hauteur de nos attentes et de notre reconnaissance professionnelle et collective.



DATES DE MÉDIATION : 16 décembre, 21 et 28 janvier 2015